



CHARTRE D'ENGAGEMENT CITOYEN

Prime d'aide à l'achat d'un vélo

Certifie sur l'honneur la sincérité des pièces justificatives :

- Photocopie de la pièce d'identité
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Facture nominative acquittée et datée
- Relevé d'identité bancaire

Je m'engage sur l'honneur à :

- ▶ Ne solliciter qu'une seule subvention auprès de la Ville de Marcq-en-Barœul, par foyer pour une période de 3 ans.
- ▶ Utiliser mon vélo comme moyen de locomotion prioritaire.

Je m'engage à respecter le code de la route ; à porter un gilet de sécurité (obligatoire pour une circulation hors agglomération la nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante) ; à porter un casque (obligatoire pour les moins de 12 ans).

